

Le 24 septembre 2020

Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget  
Bureau du directeur parlementaire du budget  
99, rue Bank, bureau 900  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A9

Objet : Demande d'information IR0540

Monsieur Giroux,

Je vous remercie pour votre lettre datée du 10 septembre 2020 adressée au greffier du Conseil privé, M. Ian Shugart. En tant que sous-ministre des communications en réponse à la COVID-19, permettez-moi de répondre au nom de M. Shugart.

Pour répondre à votre question concernant les dépenses en marketing et en publicité, il convient de noter que le Bureau du Conseil privé ne finance pas toutes les activités publicitaires entreprises par le gouvernement du Canada relativement à la crise de la COVID-19. Les renseignements que nous fournissons se rapportent donc uniquement au financement que nous avons transféré à d'autres ministères à des fins publicitaires. Ce financement sera accordé aux ministères responsables par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) cet automne.

Si vous le souhaitez, nous serions heureux de faire le point chaque mois sur les dépenses réelles effectuées à même les fonds que nous avons transférés. Vous pouvez également communiquer directement avec les ministères concernés.

Nous vous remercions du rôle que vous jouez pour assurer la transparence des dépenses pour le Parlement et les Canadiens.

Veuillez agréer, Monsieur Giroux, mes salutations distinguées.

Isabelle Mondou  
Sous-ministre des communications en réponse à la COVID-19

p.j.